Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 09/08/2025

LIDL rappelle Camembert 250g



- Noms des modèles ou références concernés : **Camembert 250g**
- Marque : **Chêne d'argent**
- **GTIN 4052917781233 Lot Toutes les DDM jusqu'au 14/08/2025 inclus**
- Conditionnements : **Boite bois**
- Date début/Fin de commercialisation : **jusqu'au 09/08/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 23.117.001 CE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Lidl France**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Suspicion de contamination par Listeria monocytogenes.**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
 Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **vendredi 10 octobre 2025**

CONTACT

- Numéro de contact : **0800009180**
- Informations complémentaires publiques : **Toutes les dates de durabilité minimale jusqu'au 14/08/2025 inclus sont concernées**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre